

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2018 – 20 h 30

L'an deux mil dix-huit, le 11 avril à vingt heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la présidence de Simon ALBERT, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 4 avril 2018.

ETAIENT PRESENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN - Jocelyne DESCOLLONGES
Emmanuel GINET - Melvyn GIRAULT – Frédéric GIROUD - Jean-Jacques LANDRIEUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER.

ABSENTS EXCUSES : Christophe DEGLISE
Nathalie BURFIN

DATE DE CONVOCATION : 04 avril 2018

Jocelyne DESCOLLONGES est élue secrétaire de séance.

I – VALIDATION COMPE RENDU

Les Conseillers Municipaux valident, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 mars 2018.

II – FINANCES COMMUNALES

1° Vote des comptes administratifs 2017

Monsieur le Maire rappelle, pour les différents budgets de la commune, les comptes administratifs 2017 présentés et commentés lors de la séance du 16 mars dernier.

Monsieur le Maire quitte la séance.

Sous la présidence de la 1ère adjointe, les Conseillers Municipaux, à l'unanimité

- adoptent les comptes administratifs des budgets 2017
- votent la reprise des résultats et leurs affectations aux budgets primitifs 2018.

2° Vote des comptes de gestion 2017

Le Conseil Municipal valide, pour les différents budgets 2017, les comptes de gestion établis par le Comptable du Trésor Public.

3° Orientations budgétaires 2018

Le programme des investissements prévus sur 2018, débattu lors des 2 réunions précédentes, est soumis pour approbation au conseil municipal.

☐ Sur le budget principal sont prévus des travaux, réalisations, acquisitions pour un total de 881.445 €.

Avec, notamment, en lignes principales :

- aménagements des terrains pour 34 200 €
- travaux sur les bâtiments pour 149 500 €
- travaux de voiries et réseaux pour 600 745 €
(dont, en principal, les aménagements pour la traversée du bourg)
- renforcement de la défense incendie

☐ Sur le budget eau potable

- des travaux sur le réseau et les installations pour 38 612 €

☐ Sur le budget assainissement

- des travaux sur le réseau et les installations pour 96 776 €

4° Budgets primitifs 2018

Après débat sur les orientations budgétaires et les ajustements apportés, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal les différents budgets :

□ Budget primitif principal

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 989 266 €, la section d'investissement à 960 000 €.

□ Budget primitif eau

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 122 172 €, la section d'investissement à 48 312 €.

// Budget primitif assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 152 748 €, la section d'investissement à 176 776 €.

□ Budget primitif lotissement

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 542 412 €, la section d'investissement à 556 283,10 €.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les budgets primitifs 2018.

5° Vote des taxes locales

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour 2018, les taux d'imposition des taxes locales en vigueur en 2017, à savoir :

- taxe d'habitation : 13,34
- taxe foncière (bâti) : 14,26
- taxe foncière (non bâti) : 60,48

6° Vote des redevances eau - assainissement

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs en vigueur en 2017.

7° Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal adopte le tableau des propositions de subventions établi par la commission « vie associative », pour un montant de 6 350 €.

8° Note de présentation synthétique

Cette note, avec les informations pour la compréhension du budget principal prévisionnel 2018, a été communiquée aux conseillers municipaux.

Cette note présente, notamment, l'analyse :

- des charges et produits réels de fonctionnement
- de la capacité d'autofinancement pour les investissements
- de l'extinction de la dette (encours, annuité, capacité de désendettement)

III - AFFAIRES SCOLAIRES

1° Diagnostic qualité de l'air

L'Agence locale de l'Energie et du Climat a procédé aux mesures de la qualité de l'air dans les locaux du groupe scolaire et a transmis ses conclusions. Situation satisfaisante.

IV - URBANISME

1° POS-PLU

Le compte rendu de la réunion du 22 mars consacrée à la suite du travail sur le règlement écrit, est communiqué aux conseillers municipaux.

Une 2^{ème} réunion publique aura lieu le 15 juin à 19 heures à la salle polyvalente.

Cette réunion sera consacrée à la présentation à la population des orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Comment envisager le devenir de la commune, sur les 10-15 prochaines années. Concertation avec un moment d'information, d'échange et de réflexion visant

l'intérêt général de la commune. Il ne s'agira pas de discuter de points particuliers concernant tel ou tel tènement.

Il est rappelé qu'un registre est ouvert en mairie, aux jours et heures d'ouverture, sur lequel les personnes intéressées par l'évolution du projet peuvent noter toute réflexion et proposition en rapport avec cette révision.

V – VOIRIE RESEAUX

1° Travaux divers

Suite à la concertation élus / agriculteurs, des travaux de réfection de la voirie communale / rurale seront à réaliser chemin du Creux, montée de la Croisette à Rix, chemin des pierres plates, etc...

Pour les aménagements / trottoirs à Rix, les panneaux routiers restent à installer.

2° Réseau eau potable

Pour améliorer le rendement du réseau, toujours largement insuffisant, des recherches de fuites et des travaux de réhabilitation seront poursuivis.

Afin de mieux connaître les volumes d'eau potable distribués par grandes zones, il sera installé un premier compteur de sectorisation (en complément de ceux déjà installés en sortie de captages / réservoirs) pour un coût estimatif de 25 000 €, en sortie sud du bourg.

Des investigations sur le réseau d'eau pour répondre aux critères du nouveau schéma communal de défense incendie sont à poursuivre.

VI – BATIMENTS COMMUNAUX

▣ Un contrôle des chenaux de tous les bâtiments a été entrepris : des travaux de réfection sont à programmer.

▣ Les travaux d'aménagement des locaux techniques ont commencé.

▣ Baux de la Gendarmerie

Le Conseil Municipal, après délibération, valide la révision du montant des loyers des locaux de la gendarmerie au vu de l'estimation des valeurs locatives annuelles communiquées par les Services Fiscaux de l'Ain :

- pour les locaux de service : 6 129,02 €
- pour les logements : 18 661,28 €

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le différentiel qui existe entre les loyers perçus des services de la Gendarmerie et les loyers réglés par la commune à la Semcoda. A savoir sur 2017 la commune a perçu 18 481,24 € de loyers et a réglé à la Semcoda 24 296,63 € de loyers / dépenses de fonctionnement. Différentiel porté par la commune de Lhuis.

VII – CCPA

Une réunion publique d'information sur le nouveau fonctionnement de la déchetterie aura lieu le 15 Mai à 18h à la salle polyvalente.

Réunion organisée par les services de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

VIII – SIVOM

Monsieur le Maire informe les Conseillers de la modification nécessaire des statuts du SIVOM. Est rajouté en compétence « la création, l'entretien, la gestion des équipements sportifs du collège de Briord».

Par délibération le conseil municipal approuve les nouveaux statuts.

IX – GESTION DES AFFAIRES COURANTES

1° Archives

Par délibération le conseil municipal décide de confier les travaux de tri et de classement de ses archives au Centre de Gestion de l'Ain. Les travaux seront réalisés en 2019.

2° Lecture publique : fonctionnement de la bibliothèque municipale

L'animation et la gestion de la bibliothèque ayant été confiées par convention à l'association « Lire à Lhuis » il sera versé une subvention de 800 € pour en assurer le fonctionnement.

X – DIVERS

Monsieur le Maire:

▣ rappelle la Cérémonie du 8 mai à 11h30 au Monument aux Morts

▣ informe que l'opération de fleurissement qui aura lieu le 5 mai à 8h30. Toutes les personnes qui voudront participer sont attendues place de la Mairie.

▣ informe les Conseillers qu'une réunion de concertation à laquelle participeront les forains et les responsables d'associations ayant confirmé leur participation à l'organisation de la vogue du 15 août aura lieu le 19 avril.

▣ Trail So Bugey : Edition 2018

Le Conseil Municipal remercie les membres et les bénévoles de l'association TRAIL SO BUGEY pour l'excellente organisation de la manifestation du 8 avril sur notre commune.

Manifestation sportive qui assure la promotion de notre commune, et plus globalement du territoire.

Le conseil municipal a fortement apprécié le bon esprit qui a prévalu lors de l'organisation et du déroulement de cette grande fête du sport (700 coureurs d'horizons divers et 120 bénévoles)

▣ Foire de Lhuis

Le conseil municipal adresse ses meilleurs vœux de réussite à l'association « Les Amis du Pays de Lhuis » pour la journée de « Printemps en Bugey » du dimanche 22 avril sur la place de l'ancienne Gare.

Séance levée à 22h30

Compte-rendu co rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.

Informations générales

Gendarmerie Nationale : Journée Portes Ouvertes

—

A l'occasion du premier anniversaire de la Brigade Territoriale de Contact de Lhuis la Gendarmerie Nationale vous invite à découvrir quelques-unes de ses différentes unités

**Samedi 28 avril 2018 de 9h30 à 12h00
à la brigade de Gendarmerie de Lhuis**

Festival Engrangeons la Musique

—

à Lhuis week-end de la Pentecôte
18 – 19 – 20 mai
Place de la Mairie